

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00665 Numéro SIREN : 956 506 653 Nom ou dénomination : LES LOISIRS DU PARC

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/033959

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/033959**
n°de gestion : **1956B00665**
n°SIREN : **956 506 653 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 02/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

LES LOISIRS DU PARC - Société à responsabilité limitée
parc de la Tête D'or Embarcadère du Lac 69006 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5310817

Désignation de l'entreprise : SARL LES LOISIRS DU PARC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise EMBARCADERE PARC TETE D'OR		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 95650665300016		Néant ☐	
		Exercice N clos le 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF 1 251		AG 1 251	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP 4 330		AQ 4 330	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 196 862		AS 189 219	
Autres immobilisations corporelles AT 122 686		AU 25 186	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU 2 020		CV 2 020	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH 50		BI 50	
TOTAL (II) BJ 327 199		BK 219 986	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 42 413		BY 42 413	
Autres créances (3) BZ 17 001		CA 17 001	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 10 559		CE 10 559	
Disponibilités CF 114 167		CG 114 167	
Charges constatées d'avance (3)* CH 3 314		CI 3 314	
TOTAL (III) CJ 187 454		CK 187 454	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 514 653		IA 219 986	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 50	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Classe de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL LES LOISIRS DU PARC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8...232.....)	DA		8 232	8 232
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		823	823
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		84 029	75 402
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		32 823	35 627
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		125 908	120 085
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		97 979	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		183	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		5 404	6 813
	Dettes fiscales et sociales	DY		65 192	82 189
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		168 759	89 002
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		294 667	209 086
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		92 988	89 002
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL LES LOISIRS DU PARC

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	135 808	FB		FC	135 808
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	404 859	FH		FI	404 859
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	540 667	FK		FL	540 667
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 354
	Autres produits (1) (11)					FQ	846
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	549 867
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	33 834
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	89 584
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 270
	Salaires et traitements*					FY	267 082
	Charges sociales (10)					FZ	111 300
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	18 974
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	472
	Autres charges (12)					GF	527 515
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	22 352
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	14 000
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	14 000
	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	145
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	14 000
	Total des produits financiers (V)					GQ	14 145
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	1 206
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	1 206
	Total des charges financières (VI)					GV	12 794
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	35 146
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							38 449

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 24

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL LES LOISIRS DU PARC

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK	2 323	2 822	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	563 867	520 661	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	531 044	485 034	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	32 823	35 627	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP			
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	8 354	11 147	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LES LOISIRS DU PARC
Société à responsabilité limitée au capital de 8 232,25 euros
Siège social : Parc de la Tête d'or – Embarcadère du lac
69006 LYON
956 506 653 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 32 823,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	32 823,24 euros
Distribution à titre de dividendes aux associés	27 000,00 euros
Soit 1 500,00 euros par part	
Le solde	5 823,24 euros
Affectation en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 89 852,51 euros	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, **au plus tard le 30 novembre** de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **27 000 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor **dans les quinze premiers jours du mois suivant** celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate la distribution antérieure de dividendes au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Montant total distribué (€)	Montant exigible à l'abattement de 40 % (€)	Montant unitaire (€)
31 décembre 2017	27 000	27 000	1 500
31 décembre 2016	27 000	27 000	1 500
31 décembre 2015	27 000	27 000	1 500

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**


